

CERTIFICAT D'UNIVERSITÉ
« DROIT DU TRAVAIL DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE
mention Référent Santé et Sécurité au Travail (SST) »

Objectif et compétences développées

Parmi ses obligations : « L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs de l'entreprise » (article Lp.4121-1 du Code du travail de la Polynésie française).

Tous les employeurs sont concernés, quels que soient l'effectif et l'activité de l'entreprise.

Ainsi, un référent « Santé et Sécurité au Travail » s'avère indispensable pour mettre en place et faire vivre une démarche de prévention au sein de l'entreprise.

Cette formation certifiante a pour objectif de donner les compétences nécessaires à un référent SST, afin de :

- Maîtriser toutes les dimensions de la sécurité et de la santé au travail,
- Identifier et évaluer les risques auxquels sont soumis les salariés de l'entreprise et intégrer cette démarche dans le cadre de la formalisation du document d'évaluation des risques professionnels, pour la mise en place d'un plan d'actions de prévention,
- Exercer ainsi une mission de conseil auprès de la direction et de contrôle desdites prescriptions afin de prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail.

Public

Toute personne devant prendre en charge la fonction Santé - Sécurité

Organisation pédagogique

Cours du soir

Cursus

U.E.1 Maîtriser les exigences en santé et sécurité (20 heures)

- Appréhender la réglementation et les responsabilités SST
- Connaître les acteurs SST : leurs obligations, rôles, fonctions
- Identification et évaluation des risques

U.E.2 Les actions, le management de la Santé Sécurité au travail (40 heures)

- Propositions d'organisation et de mise en pratique
- Planifier les interférences et la coactivité
- Réagir aux situations d'urgence
- Suivre les contrôles réglementaires et mesurer les performances SST
- La mise en place de la veille réglementaire en Santé Sécurité au Travail
- La politique Santé Sécurité au Travail

Durée

60 heures

Validation

Contrôle continu

Frais de formation

Prestation complète (les 2 UE), délivrance du certificat d'université : 70 000 F CFP

➤ **RESPONSABLE
PEDAGOGIQUE**

DEMOY-SCHNEIDER Marina

Maître de conférences
en biologie cellulaire
à l'UPF

Intervenant :

MARTIN-BORGA Béatrice

Formatrice et consultante en Droit du
travail, Santé et Sécurité

➤ **CALENDRIER**

Formation ouverte à la demande
pour un minimum de 15 inscrits

➤ **LIEU DE FORMATION**

Campus d'Outumaoro

Université de la
Polynésie française